



**RÉSEAUX DIASPORIQUES
COMMERÇANTS MAURES :
DES ESPACES MARGINAUX AUX CARREFOURS
INTERNATIONAUX DES ÉCHANGES**

Ali Bensaâd

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2012/02

Module Socio-politique



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module socio-politique
CARIM-AS 2012/02

Ali Bensaâd
Géographe, Université de Provence et IREMAM

Réseaux diasporiques commerçants maures :
des espaces marginaux aux carrefours internationaux des échanges

© 2012, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Depuis les marges sahariennes du Maghreb, en marge, voire en infraction, des cadres formels des échanges, repliés sur des structures sociales tribales, des diasporas commerçantes maures déploient des réseaux mondialisés tissant leur toile à fine échelle au travers de vastes espaces internationaux périphériques. Ces diasporas investissent les carrefours des échanges internationaux, où elles ont acquis un poids économique important, vecteur d'influence sociale et politique, dont les effets se font ressentir en boucle dans le pays d'origine et d'accueil, et dans le jeu politique international.

Mots Clés : Marges, Diaspora, Réseaux commerçants, Mondialisation, Particularisme, Tribu, Mauritanie

Abstract

On the Saharan borders of the Maghreb, Moorish business diasporas have created globalized networks within large international and marginal spaces, alongside the regular frameworks of exchange or even violating the same, caught up in tribal social structures. These diasporas are positioned at the crossroads of international trade, where they have gained significant economic weight, becoming a vector of social and political influence, whose effects are felt both in the country of origin and destination ; and on the international political scene.

Keywords : Margins, Diaspora, Business networks, Globalization, Particularism, Tribe, Mauritania

Depuis les marges sahariennes du Maghreb, en marge voire en infraction des cadres formels des échanges, repliés sur des structures sociales tribales, des diasporas commerçantes maures déploient des réseaux mondialisés tissant leur toile à fine échelle au travers de vastes espaces internationaux périphériques. Depuis ces derniers, elles investissent maintenant des carrefours des échanges internationaux où elles se sont construit un poids économique vecteur d'influence sociale et politique dont les effets se font ressentir en boucle dans le pays d'origine et d'accueil et dans le jeu politique international. Issues d'un pays de marges extrêmement pauvre, la Mauritanie, déployées dans d'autres espaces périphériques générateurs de dividendes faibles, elles se connectent pourtant maintenant aux espaces centraux de la mondialisation et illustrent que les espaces périphériques comme la Mauritanie ne sont pas des réceptacles passifs d'effets sélectifs de la mondialisation, mais qu'ils en sont aussi et surtout le paradoxal acteur. Un acteur non convenu, imprimant des impulsions inattendues, brouillant et subvertissant des dynamiques dont il restitue ainsi les dimensions paradoxales et occultées.

S'inscrivant dans un processus d'ouverture à l'international toujours plus large, ces réseaux s'appuient et mobilisent surtout des structures sociales traditionnelles, les tribus, qui sont le paradoxal tremplin d'arrimage dans la mondialisation et, en retour, ont pour effet ambigu de transformer le cadre tribal et de bouleverser ses hiérarchies tout en consolidant les trames tribales comme instrument d'entreprenariat et de clientélisme, dans une interpellation en miroir entre particularismes et mondialisation.

La Mondialisation comme ouverture entre périphéries

Les réseaux commerciaux diasporiques s'inscrivent dans un processus, plus global, de mobilités intenses qui parcourent le pays et qui sont une illustration forte de la vigueur de dynamiques de mondialisation entre périphéries.

Ainsi, pays pauvre et espace marginal, la Mauritanie est, « paradoxalement », un pays d'immigration. Celle-ci, plus ancienne que dans les pays du Sud de l'Europe, représente 7 % à 10 % de la population, surclassant beaucoup de pays européens et avec des concentrations locales encore plus fortes : 20 % de la population de la capitale Nouakchott où se concentre le quart de la population du pays et 30 % de la population de Nouadhibou, la capitale économique. La provenance de ces migrants s'étend à toute l'Afrique de l'ouest et au-delà, à l'Afrique centrale. Mais cette immigration a pour pendant une émigration des Mauritaniens eux-mêmes aussi importante voire plus que l'immigration et se destinant, pour l'essentiel, aux mêmes pays dont provient cette immigration, c'est-à-dire Afrique de l'Ouest et Centrale, avec une partie moins importante à destination des pays du Moyen-Orient (BENSAÂD A., 2009). Les mobilités intenses qui traversent la Mauritanie donnent une mesure de l'exceptionnelle ouverture à l'international d'un espace pourtant à la marge. Et c'est également avec des espaces plus ou moins périphériques que se réalise cette ouverture intense.

Par ailleurs, ces mobilités intenses et mobilisant dans les deux sens (émigration et immigration) une partie importante de la population mauritanienne, relèvent surtout de l'activité commerciale et entrepreneuriale y compris sous forme d'auto-emploi. Ainsi, ce pays pauvre, qui accueille des immigrés provenant de pays souvent plus riches et dont l'activité relève pour plus du tiers de l'entreprenariat fut-il modeste et précaire, fournit comme émigrés surtout des commerçants. Les réseaux commerciaux émigrés sont la principale source d'accumulation de richesse et donnent aux réseaux tribaux qui les sous-tendent une puissance sociale et politique dans le pays, les immigrés, eux, ont un revenu supérieur à la moyenne nationale (BENSAÂD A., 2008). Ainsi pour massives qu'elles soient, ces mobilités, à destination et au départ d'un pays pauvre, sont loin d'être des mobilités de survie, mais mobilisent, au contraire, les fractions de population les plus entreprenantes et sont sources de création de richesses importantes à l'échelle des espaces concernés. Elles attestent surtout d'une ouverture à l'international d'une intensité et d'une qualité insoupçonnées pour un espace de marge.

La Mauritanie constitue donc, en raison justement de sa position de marge, un observatoire singulier, dissonant, mais aussi privilégié de la mondialisation. D'abord parce qu'une marge a des effets grossissants sur les processus et que ces derniers s'y expriment toujours de façon exacerbée. Mais surtout parce la mondialisation ne se réduit pas à un processus univoque ou unilatéral, impulsé seulement par les centres mondiaux qui imposent leurs impacts aux périphéries. Elle se réalise aussi par ces périphéries et s'accomplit également comme rapprochement entre les périphéries. Non seulement la mondialisation se concrétise au travers de son internalisation par les sociétés locales qui spécifient les conditions de sa réalisation, mais elle est également le produit des dynamiques endogènes de ces espaces périphériques. Ces dernières sont ainsi un des lieux de fabrication de cette mondialisation. En investissant celle-ci de leurs spécificités, elles lui donnent une autre perspective et en restituent les multiples dimensions occultées par le prisme uniformisant.

Réseaux commerçants diasporiques tribaux maures :

Avec plus de dix pour cent de la population en émigration¹ et émaillant de réseaux boutiquiers toute l'Afrique de l'Ouest et Centrale, voire Australe², les Mauritaniens, pour l'essentiel des maures commerçants, se déploient, selon une trame familiale et tribale, dans une diffusion quasi diasporique au travers de ces régions africaines où ils dominent le secteur boutiquier irrigué par ailleurs, dans une proportion croissante, par des importations transitant par la Mauritanie sous le contrôle d'opérateurs économiques maures devenus puissants et émergeant de ces réseaux boutiquiers et tribaux.(BENSAÂD A., 2006)

La suprématie des commerçants maures sur le secteur boutiquier s'est affirmée et perdue y compris face aux Libanais pourtant financièrement plus puissants. Elle se confirme également face aux Chinois qui ont des difficultés à percer dans ce secteur boutiquier alors qu'ils ont investi beaucoup de secteurs économiques dans ces régions africaines. En Mauritanie même, dans tous les secteurs confondus, les Chinois se sont heurtés à des circuits commerçants très structurés et ont dû choisir de passer par des intermédiaires mauritaniens.

L'affirmation des réseaux commerciaux maures face à deux acteurs parmi les plus emblématiques de la mondialisation, traduit bien leur efficacité commerciale qui leur permet de façon spécifique, à travers le réseau boutiquier, d'investir et de capter une part des dividendes des échanges internationaux dans des espaces périphériques.

Ces réseaux nourrissent une intense circulation migratoire commerciale basée sur une solidarité filiale et tribale avec, à la base, des hommes se relayant selon un système de «Noria» dans le séjour et l'organisation de leur commerce en fonction d'affinités filiales alors que le cadre tribal, même resserré sur certains de ses segments seulement, sert de charpente à la mise en réseau des différents segments boutiquiers et à des agglomérations avec une hiérarchisation reproduisant, de façon non systématique, les hiérarchies du cadre tribal lorsque, souvent, celles-ci avaient une traduction financière. Les reclassements que l'aventure commerciale favorise participent au resserrement des solidarités tribales plutôt qu'à leur relâchement.

Cette activité à l'international développée à une « échelle capillaire » capitalise au final des revenus importants. Aussi les réseaux commerciaux diasporiques déployés à l'étranger, démultipliés sous l'effet de la sécheresse qui a poussé plus de Mauritaniens à s'expatrier comme petits commerçants, sont une des principales ressources et une des principales sources d'accumulation. Elle explique que

¹ Selon des statistiques officielles probablement très sous-estimées comme la majeure partie des mesures notamment celles relevant de la sphère socio-économique. Une sous-estimation due tout à la fois à la défaillance de l'appareil statistique d'un pays pauvre dont la structure bureaucratique est peu étoffée et à l'informalité, règle régissant la majeure partie de l'activité socio-économique.

² L'Angola, pays d'Afrique australe où la présence de ces réseaux est très prégnante est souvent classé en Afrique Centrale

dans ce pays où les identités tribales continuent à avoir une forte prégnance, les tribus commerçantes ou celles qui s'y sont reconverties acquièrent une surface sociale et une influence politique qui se traduit par une emprise sur les structures politiques. Parmi les tribus commerçantes, celles dont le dispositif diasporique est le plus étendu sont celles qui exercent le plus d'influence politique et sociale.

Diffusion commerciale et ascension sociale : la dispersion, une ressource

Ce processus est illustré par le cas de la lente ascension de la tribu des Ouled Bousbaâ qui, de tribu marginalisée et contrainte à la dispersion, a fini par atteindre l'antichambre du pouvoir puis s'en emparer récemment pour enfin le monopoliser, au travers d'un processus lent fait de mise en place d'un dispositif diasporique et d'accumulation marchande puis d'ancrage dans le paysage social.

Tribu faible numériquement et arrivée récemment en Mauritanie depuis le Sud marocain où en subsiste encore des branches, la tribu des Ouled Bousbaâ n'a pas réussi à se constituer un territoire tribal stable et conséquent, en bute constamment à la vive concurrence des autres tribus et contrainte à la dispersion. C'est de cette dispersion qu'elle va faire une ressource. Une partie essentielle de la tribu s'installe au Sénégal où elle se reconvertit au commerce et commence à réaliser une accumulation marchande par la commercialisation de produits traditionnels comme la vente de camelins ou la captation des traditionnels échanges céréaliers dans un circuit marchand monétarisé favorisé par le développement des cultures de rente et l'urbanisation au Sénégal. Les produits des ventes servent à acheter des marchandises revendues en Mauritanie avec des marges élevées. Leur réseau s'élargit sur cette base de Tombouctou jusqu'au Nord de la Mauritanie dans les premières décennies du 20^e siècle grâce aux relais tribaux dans les Ksour sahariens et les comptoirs. Ils arrivent même à concurrencer les maisons commerciales européennes y compris hors du commerce des produits agricoles, dans le commerce de détail. Les restrictions de la Deuxième Guerre mondiale, si elles ont des effets dramatiques sur les populations locales (BONTE P., 1975) et à l'échelle de tout l'AOF, favorisent le développement de la spéculation et du marché noir que les *Ouled Bousbaâ*, grâce à leurs relais au Nord de la Mauritanie, poursuivront jusqu'au milieu des années 70 avec le Sahara alors espagnol, fructifiant le différentiel avec la zone franc à laquelle la Mauritanie continue d'appartenir, échappant aux contraintes de celle-ci et profitant des franchises douanières dont bénéficie le Sahara espagnol.

Mais le vrai basculement, la véritable affirmation de leur position dans le paysage socio-économique, l'élargissement de leur réseau commercial diasporique et leur réinvestissement de la Mauritanie, sont intervenus avec leur prise en main du secteur des transports. A côté de l'introduction, à partir du Sénégal, de « l'industrie » du pain, inconnu alors en Mauritanie et dont ils détiennent toujours le monopole, ils seront surtout les premiers à introduire les moyens de transports modernes notamment les camions et vont assurer ainsi l'activité de transport dont ils vont avoir le monopole qu'ils étendent jusqu'à aujourd'hui au commerce des pièces détachées de véhicules. Or dans un pays désertique et immense où le peuplement est très ponctuel et très espacé, le transport joue un rôle essentiel. Il accroît leur capacité commerciale et consolide leur position sociale en Mauritanie. Mais en tant qu'outil par excellence de la dispersion et du relai, le transport élargit leur rayon commercial et leur dispersion diasporique tout en affirmant leur réinvestissement et leur nouvelle visibilité en Mauritanie. La sensibilité de ce secteur est telle que le pouvoir exerce sur lui son contrôle politique et sécuritaire au travers de la puissante FNT (Fédération Nationale des Transports) comparée par beaucoup d'acteurs politiques au syndicat des transporteurs du Chili, autre pays dont l'étirement spatial rendait les transports névralgiques, et qui fut l'instrument de la déstabilisation du régime socialiste avant son renversement par un coup d'Etat militaire en 1973. Lorsqu'en 2005, un coup d'Etat destitue le dictateur Ould Taya qui avait gouverné pendant 21 ans le pays, une des premières mesures du nouveau pouvoir fut de casser le lobby de la FNT pour donner des gages d'ouverture démocratique et de changement. C'est dire l'importance de la position ainsi acquise par les Ouled Bousbaâ qui, partis de l'organisation de transports basés sur la traction animale (camelins), se sont vite adaptés aux transports mécanisés quand ceux-ci se sont imposés, pour finir par ravir le monopole à

une société européenne de transport, la maison Lacombe. Par ce fait, ils seront à l'origine d'une des premières immigrations en Mauritanie : pour asseoir leur monopole sur les transports qu'ils étendent à la pièce détachée et aux réparations, ils font venir de nombreux mécaniciens sénégalais. Le Ksar, noyau historique de la capitale Nouakchott est toujours le lieu de concentration des magasins de pièces détachées et un des quartiers de concentration de l'immigration sénégalaise (BENSAÂD A., 2008). L'immigration est ainsi liée au processus même d'extension à l'international et à l'émigration des Mauritaniens eux-mêmes.

« Echelles capillaires » de drainage et vaste extension spatiale, fondements de l'accumulation marchande

La matrice du mode d'accumulation marchande est ainsi faite d'un système commercial très étendu spatialement et fortement hiérarchisé, opérant dans des espaces marginaux et aux ressources faibles, mais qui, grâce aux solidarités tribales et un réseau capillaire pouvant capter de multiples affluents de dividendes faibles, permet de réaliser une accumulation marchande consistante et d'orienter des fonds importants vers le marché international.

Ce système est commun à toutes les tribus commerçantes maures qui présentent la particularité d'être par tradition économiquement extraverties, le commerce les ayant toujours portées à l'extérieur avec des spécialisations spatiales par tribus comme par exemple les tribus du *Hodh* basées traditionnellement au Mali et Cote d'Ivoire, la tribu *Tadjakent* basée particulièrement au Congo et en Angola. Ces spécialisations ne sont pas exclusives, mais fonctionnent plutôt comme des bases préférentielles. C'est ainsi que si les *Ouled Bousbaâ* étaient majoritaires au Sénégal, cela n'empêchait pas la présence d'autres tribus commerçantes ni le déploiement des mêmes *Ouled Bousbaâ* sur un espace très étendu au-delà du Sénégal comme on l'a évoqué. Se déroulant le plus souvent directement du désert vers un pays étranger, la migration commerciale a tôt constitué un exutoire pour les populations maures dont les ressources locales étaient faibles. C'est encore plus vrai pour celles des tribus ayant des populations nombreuses, peu scolarisées par choix dans le système moderne identifié à la colonisation et qui ne pouvaient même pas prétendre intégrer la maigre structure bureaucratique d'après l'indépendance. Les mouvements migratoires seront encore démultipliés sous l'effet des longues sécheresses des années 70 et 80 qui ont poussé plus de Mauritaniens à s'expatrier comme petits commerçants (BENSAAD A., 2007). Organisée collectivement ou conçue comme une « aventure » personnelle, la migration s'appuie et épouse les liens tribaux et l'exceptionnelle extraversion économique a pour pendant une introversion culturelle sur les référents arabo-berbères dont ils sont par ailleurs des diffuseurs au travers de réseaux confrériques transnationaux dont la plupart des fondateurs et référents sont maures.

Du commerçant à l'homme d'affaires international

L'émergence récente d'hommes d'affaires liés aux grands échanges internationaux modifie la donne commerciale. Elle a eu lieu sous l'effet de facteurs externes au mode de « l'accumulation primitive » décrits plus haut et qui ont permis une accumulation marchande et une accumulation directement financière plus conséquentes. Il ya d'abord les effets des sécheresses qui, en plus de la spéculation qui s'organise autour des aides internationales avec de substantiels dividendes, aboutit surtout à substituer aux cultures vivrières une alimentation importée, notamment le riz, créant une demande qui offre un grand marché aux commerçants qui mettront même la main sur la production rizicole nationale quand elle se développera grâce à l'introduction de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal (BONTE P., 2000) alors qu'il ya des transferts massifs de bétail des éleveurs ruinés vers les commerçants. Il ya ensuite le développement de l'industrie minière, des ports et l'urbanisation intense créant un marché important.

Mais la donne sera surtout bouleversée par l'évolution du crédit bancaire avec la sortie de la Mauritanie de la zone franc qui s'accompagne de l'installation de banques arabes (notamment une présence libyenne qui s'est renforcée avec l'embargo imposé par les pays occidentaux à la Libye³) et de l'entrée de capitaux importants dont vont bénéficier les investisseurs nationaux souvent sans prise en compte des critères de solvabilité et de rentabilité (VERGARA F., 1979), l'obtention des crédits dépendant plutôt de la capacité corruptrice de ces investisseurs et de leur proximité avec le pouvoir.

Ce sont ces capitaux qui fournissent une accumulation offrant l'assise capitaliste nécessaire à l'émergence d'hommes d'affaires.

Si ces nouveaux facteurs d'accumulation sont externes au mode de l'accumulation primitive des réseaux diasporiques commerçants tribaux, ce sont pourtant ces derniers qui auront le mieux la capacité d'interagir efficacement avec ces bouleversements externes. Grâce à la masse critique relative qu'ils ont pu atteindre et qui leur donne une plus grande capacité corruptrice, ils peuvent préempter les bénéfices de ces bouleversements et être la matrice qui fera émerger les hommes d'affaires de dimension capitaliste importante et d'une envergure internationale.

C'est dans ce contexte que tout en faisant émerger des hommes d'affaires de dimension supra tribale, les *Ouled Bousbaâ* élargissent la sphère d'intervention de leurs réseaux dans l'activité économique. Cet élargissement se manifeste d'abord par leur intervention, en force, dans le commerce de l'alimentation générale, vital dans un pays quasi exclusivement consommateur et important la quasi-totalité de ces produits. Par le biais de la famille Ehl Gueddah basée à Nouakchott, ils vont intervenir dans ce dernier secteur qui était dominé jusque-là par les vieilles tribus commerçantes du Nord (*Smassides* et *Idawalis*) puis diversifier leurs activités tous azimuts notamment vers le secteur de la finance. L'affirmation de Mohamed Ould Bouamatou comme l'un des trois hommes d'affaires les plus importants du pays, symbolise l'achèvement du processus de passage de commerçant à homme d'affaires pour les *Ouled Bousbaâ* et de façon générale pour les tribus commerçantes. Débutant ses activités dans le réseau familial et dans les créneaux traditionnels de la tribu, commerce général et boulangerie, il finit par édifier un véritable empire qui va de la banque (la Générale de Banque de Mauritanie, première banque privée du pays et la plus active), à l'assurance, la téléphonie (Mattel, le premier opérateur GSM en partenariat avec Tunisie Telecom), le transport aérien (Mauritania Airways) et bien sur le commerce général et d'alimentation et la boulangerie-confiserie.

Des espaces marginaux aux carrefours internationaux des échanges, le redéploiement des réseaux diasporiques.

A des degrés divers, on assiste dans tous les réseaux commerciaux maures à ce passage de commerçants à hommes d'affaires. Cette mutation va avoir pour effet-retour un investissement encore plus grand dans les réseaux diasporiques, une diversification et une consolidation de leur ancrage économique et, à partir des bases traditionnelles en Afrique et Moyen-Orient, une ouverture sur les espaces centraux de la mondialisation.

Les positions acquises en Mauritanie, dans une logique d'extraversion qui reste dominante, servent un déploiement encore plus important vers le marché international, utilisant toujours la trame des réseaux diasporiques tribaux qui ont servi de matrice à leur émergence et utilisant le territoire mauritanien pour desservir les autres marchés africains. L'« import-import » est l'activité la plus répandue et la plus importante des hommes d'affaires, le « sport national ». Ces importations sont, en fait, informellement réorientées pour une grande part sur les pays africains. L'efficacité commerciale des Maures autant que l'opacité voire l'illégalité des opérations commerciales favorise les

³ La Libye s'est implanté d'abord par la BALM (Banque Arabe Libyenne-mauritanienne) puis après l'embargo par la Chinguetty Bank

importateurs mauritaniens sur les marchés africains. L'institution d'une licence d'importation attribuée de façon discrétionnaire et permettant d'importer « à discrétion », a favorisé officiellement cette tendance. La politique de taxation douanière dite de « conteneurisation » (la taxation forfaitaire du conteneur en fonction de ses dimensions) a favorisé le développement d'une « économie de transit » permettant de submerger les pays sahéliens de produits qui n'ont fait que transiter par la Mauritanie. C'est ainsi que, par exemple, rien qu'en importations légales de cigarettes, le groupe Bouamatou, concessionnaire exclusif de Philip Morris, importe l'équivalent de deux fois et demie la consommation mauritanienne.

Les réseaux commerciaux maures sont également sortis de leur traditionnel créneau du commerce général et d'alimentation pour investir des segments plus sensibles des économies locales à l'image des *Tadjakent* devenus de puissants diamantaires en Angola ou exploitants de métaux précieux au Congo. Une de leur branche au Niger, la famille Limam Chafei a acquis une telle puissance économique et un réseau social si dense qu'elle a cru pouvoir soutenir un coup d'Etat contre le président nigérien Seynè Kountché après avoir été très proche de son prédécesseur, Hamani Diori, qu'il avait démis par un coup d'Etat.

L'efficacité commerciale des *Tadjakent* se double d'une aura religieuse qui les fait présents de Nouakchott à la Mecque, dimension religieuse et commerciale se nourrissant mutuellement. Leur présence en Arabie saoudite et dans les pays du golf est balisée de longue date par les pèlerinages à la Mecque et valorisée par leur réputation d'érudition religieuse et linguistique. Elle se perpétue par leur recrutement dans des postes liés à l'enseignement, la jurisprudence religieuse ou la police. Dans la lignée de la tradition musulmane⁴, leur influence religieuse n'est pas exclusive de la pratique du commerce, mais au contraire la cautionne et sert de canal de connexion avec les réseaux locaux. Elle leur a donné également une proximité avec les dirigeants du Golfe et un accès aux ressources des puissantes associations caritatives qu'ils financent.

Avec le renforcement de leur poids économique dans les pays traditionnels de destination, les réseaux commerçants maures élargissent leur rayon d'implantation depuis ces bases et s'ouvrent sur les espaces actifs et centraux de la mondialisation. Ils investissent bien sur la Chine où dès le début des années 2000, près de 150 commerçants maures étaient installés en Chine (selon les chiffres officiels, sûrement sous-estimés, de l'ambassade) d'où ils se chargent directement de l'importation des produits chinois pour leurs filières en Mauritanie et ailleurs en Afrique. Beaucoup d'entre eux sont devenus les intermédiaires à l'exportation de sociétés chinoises. L'efficacité de ces « têtes de pont » se mesure au fait que beaucoup de détaillants chinois au Sénégal et en Mauritanie se fournissent auprès de grossistes maures en produits chinois ! (GABORI, M., 2007)

La montée des pays du Golfe comme centres émergents a bien sûr profité aux réseaux maures, essentiellement des *Tadjakent* qui y étaient déjà installés depuis des décennies avant que Dubaï ne devienne la grande plateforme mondiale de redistribution qu'elle est et un « immense bazar » pour les populations africaines et moyen-orientales. Une large partie des produits importés par les commerçants maures, y compris chinois, viennent d'Abou Dhabi qui fait office de centre commercial pour les produits chinois au Golfe.

Les diamantaires et exploitants de métaux précieux de l'Angola et du Congo ont des correspondants installés en Afrique du Sud et à Anvers. Depuis la fin des années 90, à cause des guerres civiles en Angola et au Congo et grâce à leurs relations d'affaires à partir de ces pays ou des pays du Golfe, de nombreux hommes d'affaires ont pris le chemin des Etats Unis d'Amérique dans plusieurs Etats notamment l'Ohio où ils se sont bien implantés dans le secteur de la commercialisation de l'or pour une partie et celui des produits laitiers pour une autre. Ils retrouvent dans ce dernier Etat une importante communauté négro-mauritanienne qui, en général, elle, ne s'adonne pas au commerce comme pour perpétuer cette vieille spécialisation ethnique où le commerce est du domaine des Maures

⁴ Le prophète Mohamed s'adonnait lui-même à l'activité commerciale considérée de ce fait comme activité noble.

alors que les Négro-Mauritaniens pratiquent plutôt les métiers urbains. Beaucoup sont d'ailleurs chauffeurs de taxi à Columbus ou Cincinnati où ils constituent la majorité des chauffeurs de Taxi de l'aéroport de cette ville. Ils s'y sont implantés dans les années 90 comme réfugiés politiques suite aux conflits interethniques vécus par le pays. Pour des raisons géopolitiques, les persécutions subies par les Négro-Mauritaniens se sont trouvées être plus éligibles à la solidarité civile et officielle occidentale que celles subies par d'autres communautés en Afrique⁵.

Le réseau montant actuel est celui des *Ideyboussat*, tribu originaire du Hodh, une des régions les plus pauvres de Mauritanie, ce qui explique probablement la vigueur des liens de solidarité, la *assabiyah* khaldounienne, mise au service de l'activité commerciale. Leur réseau s'est spécialisé sur un créneau sensible : la finance et notamment le change, sachant que malgré la présence de banques opérant dans la région, le taux de bancarisation est marginal en Mauritanie alors que les montants brassés sont considérables et dépassent de loin ceux en mouvement dans l'ensemble du secteur financier officiel (OULD BAH, 2010). Son efficacité tient à sa réappropriation des techniques traditionnelles de financement des échanges avec des réseaux de proximité basés sur un univers relationnel où l'on retrouve là aussi la mobilisation des cadres communautaires et leur importance. Cette efficacité se mesure au fait que Nouadhibou, capitale économique et un des grands lieux de transaction en raison de son port et de sa proximité avec les Iles Canaries et le Sahara Occidental, a un taux de bancarisation plus faible que celui de la moyenne nationale ! (OULD BAH, 2011).

Les réseaux *Ideyboussat* ont ainsi un véritable réseau capillaire de drainage de l'argent et surtout des devises. Le plus visible en est ces dizaines de jeunes parcourant les artères des villes à l'affut du moindre potentiel porteur de devises ou d'une quelconque monnaie étrangère. Et même si les Occidentaux se font rares, Maghrébins, Africains ou Asiatiques sont abordés et sondés avec le mot « Change ! » scandé. Ils mènent souvent à des arrières boutiques innombrables faisant office de mini-dépôts bancaires. Mais surtout les ramifications de ce réseau parcourent tous les multiples lieux à travers le monde où se diffusent les réseaux commerçants maures pour aboutir à des places financières comme Hongkong, Dubaï ou Shanghai. La chronique locale est friande d'anecdotes de valises bourrées de liquidités transportées à travers brousse, désert et aéroports internationaux. Partis d'espaces pauvres des confins désertiques de la Mauritanie et du Mali, ces réseaux *Ideyboussat* sont, à leur façon, une illustration de la financiarisation de l'économie, même dans ces marges du monde où l'informel est la règle.

La densité du réseau commerçant et sa capitalisation sociale et relationnelle, un outil au service de l'intermédiation et de l'influence sociales et politiques

Drainant une des plus importantes voire la plus importante ressource pour le pays, mobilisant au travers de segments sociaux structurant une partie importante et entreprenante de la population pour laquelle ils constituent un canal privilégié d'ascension sociale collective et individuelle, les réseaux économiques diasporiques maures sont aussi, en retour, un vecteur d'influence sociale et politique dont les effets se font ressentir en boucle dans le pays d'origine et d'accueil.

⁵ Le fait que des populations négro-africaines soient victimes de persécutions de la part d'un pouvoir maure (donc blanc), par ailleurs critiqué pour la survivance de pratiques esclavagistes, jouait en quelque sorte, schématiquement, pour les opinions occidentales un épisode de la « traite esclavagiste » et les rendait plus sensibles aux persécutions de ces populations qu'à celles d'autres. Les ONG américaines, particulièrement afro-américaines, joueront ainsi un rôle pour ouvrir les voies de l'exil en Amérique aux Négro-Mauritaniens, participant à la construction de filières d'émigration vers cette destination nouvelle. La solidarité des ONG rencontrait d'autant plus l'adhésion de leurs Etats que la Mauritanie, rare pays à s'aligner alors sur l'Irak de Saddam Hussein, était mise en quarantaine par les pays occidentaux. Le revirement de la diplomatie mauritanienne qui poussera jusqu'à reconnaître et nouer des relations diplomatiques avec Israël, la rapprochera des Américains et la sortira de son isolement et fermera en même temps l'accès au statut de réfugié pour les Négro-Mauritaniens dans les pays occidentaux illustrant le lien conditionnel existant entre le traitement de la question de réfugiés et les considérations géopolitiques. (BENSAAD A., 2008 et 2009)

L'actualité en a donné récemment un exemple en mai 2010 avec la fin tragique, dans des conditions obscures, d'un puissant homme d'affaires Mustapha Rachid et qui a révélé la densité des connexions économiques et politiques de ces réseaux. L'irruption de cet homme dans le champ politique mauritanien tiendrait de la caricature si elle ne reflétait une réalité structurelle. Encore qu'elle est loin d'être représentative d'influences sur « le long court » bien plus prégnantes.

Les élections de 2007 voient donc arriver en provenance d'Angola un *Tadjakent*, Mustapha Rachid, parti jeune quelques années auparavant de Guerou, petite localité de la province de l'Assaba, la province la plus pauvre de Mauritanie avec plus de 80 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Après avoir suivi le cursus d'éducation traditionnel d'apprentissage coranique jurisprudentiel et linguistique, il migre en Angola où il commence comme aide boutiquier dans un commerce dans la banlieue de Luanda. Devenu richissime diamantaire et propriétaire de 2 compagnies d'aviation et d'une société de gardiennage, il lui fallait se réinscrire dans le paysage social mauritanien « par le haut », à partir de sa nouvelle position. C'est d'un jet privé dont il est propriétaire qu'il débarque en 2007 et commence d'emblée à démarcher les différents partis de la scène mauritanienne pour leur « acheter », au prix fort, son investiture aux élections présidentielles. Il finira par « acheter » le PRM (Parti Mauritanien pour le Renouveau) en devenant président et pouvoir ainsi se présenter aux élections présidentielles. Pour les élections de 2009, il vise plus gros en faisant une « offre d'achat » (refusée cette fois) au FNDD (Front National de Défense de la Démocratie) regroupant alors les plus importants partis d'opposition et susceptible de gagner les présidentielles. Il arrive malgré tout à devenir un acteur important du jeu politique local avec ses retombées économiques.

Les retombées de son nouveau positionnement en Mauritanie rejaillissent également sur ses positions dans le pays d'accueil. Ainsi son statut de candidat à l'élection présidentielle a donné à Mustapha Rachid une autre dimension en Angola où il acquit le titre de « excellence » et a resserré ses liens déjà forts avec le pouvoir local en leur donnant plus de poids et de légitimité. Sa mort en mai 2010 dans des conditions obscures (disparition de son avion au large de Luanda) et les multiples supputations soulevées ont révélé, au-delà de son destin personnel, les dynamiques travaillant cette diaspora. Cette disparition a ainsi suscité l'émoi des autorités émiraties (« Golf News, 15/07/2010) pour lesquelles il aurait fait les frais de milieux du pouvoir angolais opposés à son intention de transférer ses activités à Dubaï, hypothèse illustrant à la fois la puissance et les tendances de cette diaspora à se positionner, depuis ses bases traditionnelles, dans les centres actifs de la mondialisation comme Dubaï. L'autre hypothèse, relayée par d'importants acteurs politiques angolais, est qu'il aurait été victime d'un règlement de comptes entre les branches du pouvoir en Angola craignant son soutien à une des branches. Nonobstant sa véracité ou non, cette hypothèse traduit le poids politique acquis par ces diasporas dans les pays d'accueil.

L'intrusion des hommes d'affaires de la diaspora dans le champ politique est une donnée permanente et revêt des formes différentes. Dans le même registre électif et avec un autre profil, un autre exemple peut être donné par le cas du Cheikh Hocine, entrepreneur du « religieux », émigré de longue date en Arabie Saoudite où il a tout à la fois valorisé son capital d'érudition religieuse et des affaires commerciales, mais s'est surtout enrichi de sa proximité avec des familles du pouvoir. Profitant de la mort du colonel Mininh, un des hommes forts du pouvoir de Ould Taya, il entreprend et réussit à arracher aux Ouled Minnih qui l'ont toujours gouvernée, la mairie de Boutlimit, ville fortement symbolique dont est issue l'élite bureaucratique du pays. Pour ne pas compromettre son capital religieux, il fait une « conquête par procuration » en soutenant par ses moyens financiers une liste dont il va assurer la victoire en lui donnant les moyens d'« importer » des votes grâce à une disposition de « déportation du vote ». Cette disposition qui donne la possibilité de voter ailleurs que dans son lieu de résidence, y compris pour les municipales, a été introduite par le pouvoir afin de renforcer le contrôle tribal sur le vote des éléments que l'urbanisation ou la migration ont pu détacher du cadre tribal et qui, par cette disposition, peuvent être « appelés » et mobilisés par leur communauté qui leur dicte leur vote et le contrôle. Elle est également utilisée, comme dans ce cas, à bouleverser les rapports de force locaux défavorables. C'est par cet usage double de la ressource mobilisée à

l'extérieur et de la légitimité sociale construite à l'intérieur que se bâtit un parcours entrepreneurial qui avait entre autres amené ce Cheikh à devenir représentant diplomatique de son pays en Arabie saoudite renforçant doublement sa position dans chacun des pays.

Le parcours du Cheikh Abdelahi Ould Boya, de la famille Ehl Boye, également des *Tadjakent*, et qu'on peut également qualifier d'«entrepreneur du religieux» a eu une dimension internationale et une influence autrement plus importantes. Son érudition qui lui a donné une proximité avec les familles dirigeantes du Golfe et les réseaux religieux internationaux convergeant vers ces pays qui en sont les principaux financiers, lui a de fait donné une stature internationale. Il est vice-président de la puissante Union Internationale des Ulémas musulmans qui, en plus de sa capacité d'influence sur le champ culturel et politique à travers tout le monde musulman, a un grand pouvoir de mobilisation financière au travers des réseaux caritatifs musulmans qu'elle contrôle et qui drainent et ventilent de considérables moyens financiers en fonction de choix où les considérations géopolitiques ne sont pas absentes. Son influence et son statut en Mauritanie équivalent ceux d'un Chef d'Etat. Il est reçu à chacun de ses passages par le président et est consulté régulièrement sur des questions politiques sensibles notamment celles ayant trait au traitement de la question de l'islamisme politique.

Mais un autre acteur issu de la diaspora maure commerçante illustre encore plus le poids des éléments de cette diaspora dans le jeu politique régional. Il s'agit de Mustapha Ould Limam Chaffei, issu de la famille Liman Chaffei, incarnation de la densité des réseaux commerciaux maures et de leur connexion aux réseaux politiques internationaux et dont le poids politique au Niger a été tel qu'elle s'est mêlée de près au jeu politique national allant jusqu'à fomenter un coup d'Etat comme on l'a évoqué plus haut. La densité du capital social et relationnel que la famille Limam Chafei a réussi à forger au travers de son activité commerciale au Niger et dans la région ouest africaine a si bien été capitalisée par Mustapha Ould Limam Chaffei qu'il est aujourd'hui l'homme incontournable pour le dénouement de toute tension dans la région saharo-sahélienne. Il est ainsi l'intermédiaire couru par tous les services africains et occidentaux pour toute négociation dans les prises d'otages par AQMI après l'avoir été dans les révoltes touarègues. Il avait également conseillé Kaddafi dans ses rapports avec les Etats sahéliens et pour toutes ses entreprises économiques ou militaires dans la région avant de devenir le conseiller du président Burkinabé. Son efficacité de « diplomate informel » se nourrit des relations tissées au travers du dense réseau commercial familial et tribal, fondamental dans une région régie par un vaste système réticulaire de circulation et d'alliances/conflits tribaux.

Né également dans cette région extrêmement pauvre, l'Assaba, il grandit dans la diaspora, entre Zinder et Niamey, au Niger, dans le sillage de son père commerçant grossiste en dattes, thé et tissus et qui réussit à faire partie de l'entourage du premier président nigérien Hamani Diori. Il sera l'un des instigateurs d'une tentative de coup d'Etat contre son successeur Kountché. Dans les pérégrinations commerciales de son père, Mustapha apprend la langue des Touaregs le tamasheq, mais tisse surtout des liens avec eux, mais aussi avec les autres communautés saharo-sahéliennes : il parle aussi le bambara, le haoussa, le wolof. Autant d'atouts pour des liens multiples extrêmement utiles aujourd'hui. Des liens qui en feront dès les années 80 un acteur-intermédiaire dans les révoltes touarègues qui secouent la région et qui le conduisent à la fois vers Goukouni Oueddei et son Front de libération nationale du Tchad et vers Kaddafi qui tout à la fois soutient Oueddei et cherche à infiltrer et récupérer les rébellions touarègues. Il sera donc le médiateur du guide libyen dans cette région. D'abord dans les guerres, mais ensuite dans les investissements libyens dans la région. Ces liens le conduiront au Burkina Faso où Kaddafi soutient et arme les révolutionnaires emmenés par Thomas Sankara et où il fait l'intermédiaire entre Tripoli et Ouagadougou où il se lie avec les nouveaux maîtres du pays. Devenu conseiller spécial de Blaise Compaoré, il est sur tous les fronts chauds africains, au Congo lorsque Kabila renverse Mobutu, au Togo lors de la succession sanglante de Eyadéma, en Guinée lorsque Dadis Camara prend le pouvoir ou en Côte d'Ivoire comme interlocuteur des rebelles du Nord. Mais c'est surtout comme négociateur avec AQMI qu'il fait preuve de grandes capacités de négociations réussissant à faire libérer plusieurs otages en faisant jouer justement toutes

ses entrées dans la région saharienne, illustrant l'efficacité du tissu relationnel des réseaux commerçants qui lui ont servi de support.

Trajectoires entrepreneuriales et ancrage filial et tribal : la tribu « réinventée »

L'envergure acquise par ces entrepreneurs, avec une dimension internationale affirmée, transcende largement la trame des réseaux diasporiques tribaux et leurs stratégies aboutissent à tisser des ramifications qui dépassent les traditionnels pays de destination pour s'inscrire aux carrefours des échanges internationaux et dans le jeu politique international.

C'est pourtant dans la trame des réseaux diasporiques tribaux qu'ils ont trouvé la matrice à leur émergence et ils continuent à les privilégier comme point d'appui de leurs stratégies d'ouverture et d'expansion.

Le cadre tribal n'intervient pas en tant qu'entité, mais offre seulement ses mailles que des entrepreneurs mobilisent comme appuis. Une mobilisation sélective, resserrée sur certains segments seulement. L'entreprise n'est ni une action collective tribale ou d'inspiration tribale, mais l'action d'individus ou de groupes d'individus qui mobilisent d'autres individus ou groupes d'individus dans une relation entrepreneuriale individualisée avec des retombées économiques individualisées. Le lien filial et plus largement tribal fait fonction à la fois de lien contractuel et de caution et de garantie de ce lien, une « assurance contractuelle » qui renforce la confiance et la solidarité indispensables à la réussite des transactions et à leur pérennité. Il s'agit de trajectoires individuelles et de groupes qui mobilisent la trame tribale comme ressource, à côté d'autres ressources tout aussi nécessaires. L'usage du cadre tribal relève donc plutôt d'une *ingénierie* entrepreneuriale. C'est par son usage que se vérifie la réalité du fait tribal. Loin d'être la résurgence d'un primordia immanent, la « tribu » est ainsi une sorte de palimpseste sur une partie duquel les entrepreneurs réécrivent d'autres relations contractualisées et des solidarités nouvelles en tissant d'autres mailles à partir des mêmes fils.

Cependant pour instrumenté et, pour une part, réinventé qu'il soit, le support filial et tribal demeure l'ingrédient permanent et incontournable à toutes les expériences entrepreneuriales. C'est à partir de ce support que se sont déployées les expériences significatives, celles en tout cas identifiables comme réussies.

Tous les grands groupes économiques maures affichent une identité tribale affirmée à l'image des trois plus grands groupes qui s'en détachent : MAOA de Ould Abdellahi, AON de Abdellah Ould Noueïged et BSA de Mohamed Ould Bouamattou, *Smassides* pour les deux premiers et *Ouled Bousbaâ* pour le troisième.

Par ailleurs pour autant qu'on puisse les créditer de qualités personnelles d'entrepreneurs, ceux-ci ne se sont pas moins construits en s'appuyant sur les relais familiaux et tribaux. Ainsi Bouamattou dont la légende voudrait insister surtout sur son ancien statut d'instituteur comme pour signifier son côté néophyte et « autodidacte » en affaires comme il aime à se présenter lui-même, a en fait commencé son activité dans les réseaux familiaux de commerce général et c'est dans le créneau monopolisé par sa tribu *Ouled Bousbaâ*, qu'il lance sa première « affaire » : une fabrique de pain. C'est toujours à partir de ce « précarré économique » sécurisé qu'il se lance dans sa première véritable réussite « industrielle » : la société « Cogitrem » une confiserie qui prendra une dimension industrielle et dont les produits (caramels et autres friandises) sont vendus en Mauritanie, mais aussi au Sénégal et au Mali en empruntant justement les filières des réseaux commerçants *Ouled Bousbaâ* en Afrique. L'entreprise fonctionne encore aujourd'hui.

Ahmed Ould Hamza, autre entrepreneur *Ouled Bousbaâ*, pourrait apparaître comme une figure très détachée du giron tribal. Un des rares hommes d'affaires à s'être aventuré dans le secteur productif. Il doit aussi sa stature à sa capacité de mobiliser de façon multiple la ressource politique en pratiquant une transhumance entre pouvoir et opposition. Ainsi après avoir été un cadre du plus important parti

d'opposition, le RFD (Rassemblement des Forces Démocratiques) au discours officiel transtribal, il est devenu maire de la capitale Nouakchott, ville par excellence de la diversité tribale et supposé creuset. Mais surtout il multiplie les responsabilités associatives prestigieuses dans la « société civile » : président du Conseil supérieur des hommes d'affaires maroco-mauritaniens, membre du bureau exécutif du Conseil d'affaires mauritano-américain, président de l'Alliance franco-mauritanienne, membre du bureau exécutif et trésorier du comité olympique national, membre du bureau de la Fédération mauritanienne de football, etc. Pourtant, lui aussi a construit sa carrière d'entrepreneur dans les réseaux diasporiques tribaux, ceux des *Ouled Bousbaâ*. Dans le sillage de son père commerçant établi au Sénégal et où il a vécu lui-même et fait ses études primaires et secondaires, il a parcouru les moindres recoins où s'éparpillait cette diaspora et en a appris beaucoup sur la pratique du commerce. Son *wolof*, la langue nationale parlée par plus de 80 % des Sénégalais, est des plus châtiés. C'est également dans le réseau familial qu'il effectue son passage au secteur productif : il fait ses premiers pas d'industriel dans la société de son oncle, la Somipex, une industrie de clouterie et de tréfilerie puis dans la société Famo, appartenant au même oncle, une usine de pâtes alimentaires. C'est aussi en usant de son capital de « représentativité tribale » qu'il balise son parcours politique dont le devenir se veut pourtant *atribal* et qui a un important effet retour sur sa carrière d'entrepreneur. Ce « balisage tribal » est non seulement assumé publiquement, mais il en est fait sciemment un usage public dans un contexte où le positionnement tribal est le tremplin politique obligé comme l'illustre un extrait d'une interview⁶.

Echanges illicites et criminels : l'ancrage local et tribal, le vecteur incontournable.

L'importance du facteur tribal peut se vérifier aussi par le cas extrême des échanges illicites. Tout comme elles ont servi de matrice par le passé à une accumulation primitive et à une émergence d'hommes d'affaires, les trames tribales révèlent encore aujourd'hui leur importance en servant de support à des échanges illicites qui s'intensifient aux frontières Nord de la Mauritanie par lesquels ils se connectent sur tout le Sahara central et son vaste système réticulaire parcouru par divers échanges informels et trafics. Aucun trafic ne peut se faire sans la médiation des tribus locales. Grâce à leur ancrage local et leurs réseaux, elles maîtrisent et monopolisent autant le jeu politique local que les mécanismes de spéculation ou l'usage de l'espace dans un environnement désertique dangereux et opaque. D'ailleurs, de façon générale au Sahara, même les stratégies sécuritaires des Etats sont contraintes de composer avec les réalités tribales locales, tolérant leurs trafics, voire les alimentant par leurs services de sécurité pour s'assurer ainsi parmi les populations des allégeances utiles pour surveiller les confins de leurs territoires, infiltrer et récupérer les mouvements dissidents des pays limitrophes pour se prémunir de leur contagion ou les utiliser comme atout diplomatique. La sécurité du Nord de la Mauritanie était ainsi assurée par un compromis avec les tribus maures au Nord et leur prolongement au Mali et leurs associés arabes et touaregs. Contre une liberté de trafic, elles informaient de tout mouvement en direction de la Mauritanie⁷. C'est la rupture de ce « deal » due au

⁶ Eveil hebdo : Vous vous êtes toujours réclamé grand démocrate et vous parlez encore de cousinage ? N'y a-t-il pas contradiction ?

Ahmed Hamza : Non, je n'y vois pas de contradiction, mais plutôt, un signe d'honnêteté et de franchise. Car, moi, je dis tout haut ce que je pense, contrairement à d'autres qui n'hésitent pas à dissimuler leur vraie opinion. Pour moi, la mise en exergue des liens de parenté, n'a rien de tabou et fait partie de ma culture, sans que cela ne remette en cause mes relations avec les autres.

« Eveil Hebdo » du 10-02-09 repris sur le site « <http://ufpweb.org/fr/spip.php?article1804> »

⁷ Cette pratique, attestant de la prégnance du facteur tribal, se retrouve d'ailleurs aux confins sahariens de l'Algérie voisine où c'est grâce au lucratif trafic (aux dépens pourtant de l'Etat algérien) organisé par les filières touaregs que l'appareil sécuritaire algérien a une emprise sur tous les mouvements de rébellion Touaregs. Grâce à cette emprise, l'Algérie bénéficie d'une influence et d'une profondeur géopolitiques dans cette région expliquant notamment qu'elle est le lieu incontournable des négociations et des accords de paix entre les rébellions touaregs et les gouvernements centraux. L'affaire de contrebande aux frontières algéro-nigérienne dite « affaire hadj Bettou » avait révélé le degré d'instrumentation de ces trafics par les services algériens (BENSAÂD A. : 2009)

chamboulement successif de l'appareil d'Etat et sécuritaire et les « stratégies tribales » et personnelles contradictoires de ses membres⁸ qui a distendu voire tendu les rapports avec ces tribus qui ont « levé l'immunité » et « l'aman » sur le pouvoir mauritanien expliquant pour une part sa fragilité actuelle tout autant que son choix comme cible. Le glissement de ces échanges de l'informel vers l'illicite puis vers le criminel, trouve dans les réseaux tribaux un vecteur incontournable qu'il investit. Ces réseaux sont ainsi un des canaux d'acheminement de la drogue pour laquelle la Mauritanie est devenue un espace privilégié de transit, les filières latino-américaine l'utilisant comme nouvelle étape opaque et incontrôlable pour acheminer la drogue vers l'Europe en transitant par le Maroc. Si l'importance des quantités saisies (les différentes saisies sont ainsi chacune de plusieurs quintaux voire frôlent la tonne en cocaïne) et les moyens sophistiqués utilisés (avions, 4x4 etc...) attestent de l'importance et de la pérennité de ce trafic, les personnalités impliquées, elles, attestent de son ancrage local et tribal. Si une « omerta » entoure de silence le nom des personnes impliquées dans ce trafic, connues pourtant de tous dans ces régions où la réalité du pouvoir reste détenue par les tribus locales dont l'association est indispensable à tout trafic.(ANTIL 2010), les règlements de compte politiques qui ont eu lieu à l'occasion des différents scandales liés à ces trafics, au-delà de l'importance des personnes impliquées, ont mis en exergue le facteur tribal. C'est ainsi qu'un fils d'un ancien président de la République et le cousin d'un autre font partie des personnalités impliquées. Si en première lecture on peut estimer l'importance de leur implication par leur proximité avec le pouvoir, dans la réalité celle-ci se fonde surtout sur leur ancrage et leur position statutaire dans des tribus localement importantes et passage incontournable à toute transaction. Cela est d'autant plus vrai que le président, père du premier, écarté depuis longtemps du pouvoir et devenu opposant marginalisé, avait perdu toute influence institutionnelle. L'enjeu tribal se vérifie par une évolution insoupçonnée : le fils impliqué a été exfiltré de Mauritanie pour être récupéré par les Marocains qui l'avaient en fait piégé et qui négocient auprès de membres influents de sa tribu d'origine des ralliements tribaux à forte teneur symbolique. En effet, il s'agit d'une tribu, *Laaroussiyine*, qui est un important soutien du Polisario alors que le père qui en est issu, Haidallah, est celui qui, comme président, avait reconnu l'Etat sahraoui proclamé (RASD).

La vigueur du facteur tribal se vérifie par ailleurs sur ces frontières Nord où malgré le conflit du Sahara occidental, une « économie de guerre » florissante s'est mise en place entre Mauritanie, partie marocaine du Sahara occidental, camps du Polisario en Algérie et Sud Ouest algérien et Sud Maroc. En effet, malgré ce qu'en laisserait supposer la tension géopolitique liée à l'état de « conflit gelé », les circulations et échanges sont d'une rare intensité entre les populations réparties sur les différents territoires supposés contrôlés par les belligérants. En fait, ces derniers n'ont qu'un contrôle lâche, quand il ya contrôle, sur ces populations dont les réseaux d'alliances transcendent les frontières politiques et les allégeances affichées qui, de toute façon, sont toujours mouvantes. Ainsi, dans le sillage du conflit se sont constitués des réseaux commerciaux qui, à l'exemple des grandes tribus, répartissent leur allégeance entre tous les protagonistes avec des stratégies complexes de positionnement tribal aboutissant à la construction de « ponts croisés » (OULD BAH 2011) qui maintiennent, « par-dessus la tête » des belligérants, un marché, des échanges et des relais et des solidarités entre les populations servant de vecteur à ces échanges. Des solidarités en permanente recomposition, mais dans lesquelles jouent plus des considérations de reclassement entre fractions de ces populations que l'action des belligérants au final instrumentés. Les rapports de force militaires et politiques entre belligérants sont en permanence fragilisés par ce soubassement social qui leur échappe et les déstabilise avec des mutations du cadre tribal et des rééquilibres tribaux reconfigurés dans l'intimité sociale de ces populations à l'insu des belligérants.

⁸ Depuis le coup d'Etat d'août 2005 jusqu'à celui d'août 2008, trois pouvoirs se sont succédés, marqués pour chacun d'entre-eux par une difficile stabilisation et dans un cas par une forte divergence entre pouvoir politique élu (Cheikh Ould Abdelahi) et forces de sécurité et dont l'issue fut un coup d'Etat en 2008.

Le réinvestissement du cadre tribal comme outil d'influence et de pouvoir

Le support tribal, comme tremplin et comme matrice, jouant un rôle essentiel dans les carrières entrepreneuriales, bénéficie en retour de l'investissement des entrepreneurs. Un investissement visant à en élargir l'usage comme instrument clientélaire.

La consolidation d'un socle à base tribal et l'affirmation ou la mise en scène d'une identité tribale comme base et instrument d'influence peut revêtir des aspects surprenants qui en confirment l'importance. Ainsi dans leur recherche de visibilité spatiale, les entrepreneurs économiques et politiques *Ouled Bousbaâ* ont été jusqu'à créer ex-nihilo une ville *Asmaa*, à 100 kms de la Capitale Nouakchott. C'est une ville qui n'ambitionne aucune viabilité, une « ville fantôme » qui ne s'éveille que lors des rendez-vous électoraux et qui est désertée le reste de l'année. N'ayant pu s'approprier et s'enraciner par le passé dans aucun lieu identitaire comme les autres tribus et voulant rendre leur influence visible et mesurable dans les rapports de forces politiques et communautaires, ils ont construit cette ville pour pouvoir donner la mesure de leur poids lors des élections ou lors d'événements politiques comme les visites du chef d'Etat transformées par le pouvoir en cérémonies quasi-royales d'allégeance où les tribus rivalisent en démonstration de force. Cette « ville-urne », construite avec l'argent des entrepreneurs de la tribu, illustre l'enjeu et l'ambiguïté des identités tribales fortement prégnantes, mais reconstruites et manipulées.

La constitution d'une clientèle assure une assise sociale qui permet d'avoir une influence sociale et politique qui, en retour, a des retombées économiques. Le clientélisme comme « processus de conversion du capital économique... (...) en capital politique, en « représentativité » sans laquelle l'expression de la richesse et du prestige trouverait rapidement une limite infranchissable » (OULD CHEIKH, A.W., 1985). Ou pour résumer « On possède pour donner. Mais on possède aussi en donnant » comme l'affirmait Pierre Bourdieu à propos de la rationalité du calcul marchand en Kabylie. Celui-ci n'est qu'un aspect d'une rationalité globale fondant le « sens pratique » qui fait les biens symboliques prééminents sur les biens matériels. (BOURDIEU, P., 1980).

Grâce à leurs moyens financiers et la redistribution qu'ils peuvent en faire, les entrepreneurs sont les plus à même de préempter le potentiel clientélaire tribal qui sert de moyen d'influence direct ou de moyen d'acquiescer de la proximité avec les centres du pouvoir en offrant une « base de masse ». Celle-ci est vitale pour un pouvoir qui, pour répondre aux injonctions occidentales de « présentabilité démocratique », opère un « ravalement de façade » démocratique au moindre coût politique en captant les allégeances tribales pour les reconvertir en représentativité électorale (BENSAAD, A., 2006). En contrepartie, les entrepreneurs politiques qui sont le plus souvent, et de plus en plus, des entrepreneurs économiques, négocient un accès aux marchés d'Etat et des sociétés semi-publiques. Ils construisent également leur proximité au pouvoir en le fournissant en retour en moyens financiers qui servent ce dernier à fidéliser et renforcer ses soutiens par la distribution d'aménités. Mais surtout ils en corrompent les agents avec lesquels ils réalisent un « renvoi d'ascenseur » mutuel à l'origine d'une « imbrication entre prospérité économique privée et gestion bureaucratique » que Ould Cheikh illustre par « l'intense circulation fiduciaire et en hommes qui conduit de l'une à l'autre et réciproquement » (OULD CHEIKH, A.,

Mais s'il est vrai que le pouvoir et la proximité au pouvoir sont une ressource essentielle comme a pu l'illustrer la fortune des *Smasside* pendant le long règne de Ould Taya qui en était issu (21 ans de 1984 à 2005), le facteur économique et la possibilité de dégager des ressources restent déterminants au final. Ils expliquent l'ascension des *Ouled Bousbaâ* qui n'étaient qu'à la périphérie du pouvoir. Les stratégies d'instrumentation du facteur tribal ne sont concluantes que pour autant qu'elles s'appuient sur des éléments de puissance économique. Ce sont les ressources que leur activité économique a dégagées qui leur ont permis de s'instiller graduellement dans les structures du pouvoir jusqu'à en atteindre l'antichambre y compris en « embrassant » leur concurrent. L'association par Bouamattou du frère du président Ould Taya à une partie de ses affaires, notamment l'importation de cigarettes, ou l'association ponctuelle avec des éléments des *Smasside*, sont une illustration de la stratégie

d'« entrisme » par l'argent et du poids du facteur économique. Les *Smasside*, eux-mêmes, s'ils ont bâti une part essentielle de leur fortune à l'ombre du pouvoir d'un des leurs, disposaient déjà d'une fortune conséquente avant l'accession de celui-ci. Elle aura même été un facteur d'ascension et surtout de stabilisation du pouvoir de Ould Taya qui a accédé à la présidence après une période d'instabilité et de « Turn over » à la tête de l'Etat. Les relais réticulaires et financiers trouvés auprès de membres de sa tribu ne sont pas étrangers à la stabilité et la pérennité de son pouvoir. Si les *Smasside* ont pu profiter de la proximité avec le pouvoir, et pas seulement de celui d'un des leurs, Ould Taya, leur promotion commerciale, commencée dès les années soixante, lui est antérieure et s'explique par la valorisation de leur position qui a acquis une centralité du fait de leur proximité de la mine de Zouérate dont l'exploitation commence à cette époque et des frontières marocaines et algériennes (BONTE, 2000). Elle se confortera en interaction avec des pouvoirs qu'elle consolide. D'abord celui du premier président Mokhtar Ould Daddah qui avait été député d'Atar, la ville des *Smasside*, et qui, sans en être issu, avait renforcé le pouvoir commercial de ces derniers pour contrebalancer les *Tekna*, autre tribu commerciale alors dominante et suspectée de velléités centrifuges en raison de ses liens avec le Maroc qui avait des prétentions territoriales sur la Mauritanie et où se trouvait des branches importantes de cette tribu d'origine marocaine. Aussi leur assise en ressources était déjà importante avant l'accession de Ould Taya dont ils ont aussi consolidé le pouvoir. L'ascension des *Ouled Bousbaâ* obéit à la même logique de prééminence du facteur économique qui a fini par les imposer comme partenaires aux *Smasside*, un partenariat économique avec ses prolongements politiques. Ce partenariat sera favorisé par les dissensions traversant l'armée avec une fracture entre la direction de cette armée dominée par les tribus du Nord et l'essentiel de l'armée et des officiers subalternes constitué par les tribus guerrières de l'Est notamment depuis le coup d'Etat de 1978 et envers lesquelles le pouvoir développe une méfiance du fait de leur poids et surtout de leur mécontentement depuis le recentrage pro-occidental de la politique de Taya. C'est dans ce contexte que les officiers *Ouled Bousbaâ*, prennent graduellement de l'ascendant d'autant qu'ils peuvent se prévaloir de qualités militaires, ayant été parmi les premiers goumiers de l'armée française. Il est à noter que beaucoup de ces officiers, et parmi les plus remarquables d'entre- eux, sont le produit direct de la diaspora où ils sont nés et ont grandi comme fils de commerçants, de petits boutiquiers ou de riches négociants.

Arrivés à une situation de partage de pouvoir avec les *Smasside*, ils étaient de fait aussi en mesure de le prendre le moment venu, celui de l'exacerbation des compétitions entre les deux protagonistes ravivées par les perspectives ouvertes par les découvertes pétrolières.

On peut de ce point de vue considérer que la trajectoire entrepreneuriale des *Ouled Bousbaâ* a connu son accomplissement puisque l'ascension économique se reconvertit, avec un décalage de deux décennies, en pouvoir politique. Marginalisés dans la représentation politique puis faiblement représentés alors même qu'ils constituaient une puissance économique, ils ont fini par monopoliser cette représentation. Ainsi dans les années quatre-vingt alors que c'était une parmi les trois tribus dominant le monde des affaires, il n'y eut pendant la période 1978-86 que 2 ministres qui en étaient issus. 20 ans plus tard elle monopolise cette représentation depuis la présidence de l'Etat jusqu'aux structures patronales (Mohamed Ould Bouamattou est le président du Patronat mauritanien) en passant par les collectivités locales comme la capitale dont le maire est Ahmed Ould Hamza. Il n'est pas fortuit que les deux présidents de la République *Ouled Bousbaâ* (Ely Ould Mohamed Val et Mohamed Ould Abdelaziz) sont nés dans cette diaspora au Sénégal. Le premier a longtemps porté le surnom de « Boy Nar » (petit maure en Wolof) et y a acquis une partie de sa culture générale et politique qui lui permit de réussir un coup d'Etat « tranquille » en 2005, réussissant à avoir le soutien des puissances occidentales et à organiser la première et unique transition démocratique dans le monde arabe en 2007 même si celle-ci avorta sous le coup d'Etat d'un autre *Ouled Bousbaâ*, en 2008, Mohamed Ould Abdelaziz.

Conclusion : centre et marge, le nouvel ordre instable

Depuis les marges du monde, en marge des circuits conventionnels des échanges et souvent en infraction des règles formelles qui les régissent, s'appuyant sur des structures sociales stigmatisées comme des « archaïsmes » anachronisme de la modernité et antinomie de la mondialisation, les réseaux commerçants diasporiques maures, à partir d'autres espaces périphériques, réussissent à investir les grands carrefours internationaux des échanges et à s'imposer comme des acteurs efficaces et bénéficiaires de la mondialisation économique. De même, par la capitalisation de la densité sociale et relationnelle de leurs réseaux commerçants, ils s'imposent également comme acteurs fructifiant leur accès exclusif aux marges des jeux politiques internationaux où s'exultent et se nouent les dimensions occultées par l'illusion uniformisante du monde.

Subtil alliage entre d'une part stratégies économiques poussant à une ouverture à l'international et la mondialisation et d'autre part mobilisation de trames et de référents tribaux à la fois comme point d'appui de ces stratégies et réceptacle de leur capitalisation, ces réseaux illustrent la capacité de groupes sociaux situés à la marge extrême des dynamiques de mondialisation, à intégrer celles-ci et à se les réapproprier. Leur accès à la modernité prend le détour d'un « retour » aux structures traditionnelles notamment le cadre tribal servant d'« amortisseur » et de « convertisseur » de (et à) la modernité, mais leur particularisme, sorti de son cadre local, se convertit en puissance flexible se glissant dans les interstices des frontières, des Etats, des sociétés pour les forcer. Forces centrifuges en retrait et à contre-courant des processus uniformisants, ils en sont le paradoxal vecteur centripète efficace dans un nouvel ordre instable entre centre et marge.

Bibliographie

- ANTIL A., 2009 : *Contrôler les trafics ou perdre le nord. Notes sur les trafics en Mauritanie*. Note de l'IFRI. Programme "Afrique subsaharienne". Juillet 2009. 17 pages
- BENSAÂD A., 2006 : *Mauritanie : Territoire de marges et de liens*, in Ali Bensaad Mauritanie : le devenir d'un Etat-charnière. Maghreb-Machrek, n°189, Paris, Automne 2006, pp 7-24
- BENSAÂD A., 2007 *Sécheresse, migration et développement dans la région saharo-sahélienne*, rapport pour la Convention des Nations Unies Contre la Désertification, 51 pages
- BENSAÂD A., 2008 *L' « irrégularité » de l'immigration en Mauritanie : une appréhension nouvelle, conséquence d'enjeux migratoires externes*, rapport pour le CARIM (Euromed Consortium for Applied Research on International Migrations), 20 pages(www.carim.org)
- BENSAÂD A., 2009 a : *Circular migration an its back effects in Mauritania* in The regional stakes of West African migration, West African Studies, 2009, OCDE, CSAO pp 14-27
- BENSAÂD A., 2009 b : *L'immigration en Algérie, une réalité prégnante et son occultation officielle* in Immigration sur Emigration. Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Direction Ali Bensaâd, Karthala, janvier 2009, pp 15-44
- BONTE P., 1975 *Pasteurs et nomades. L'exemple de la Mauritanie* , in J. Copans (éd.),. Sécheresses et Famines au Sahel, François Maspero,Paris
- BONTE P., 2000 : *Faire fortune au Sahara : permanences et ruptures* , Autrepart 16/2000, Paris, pp 49-65
- BOURDIEU P., 1980 : *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris
- DE CHASSEY F., 1985 : *Mauritanie1900-1975*. Anthropos 1978 et L'Harmattan 1985, 440 P
- GABORIT M., 2007 *Les stratégies des acteurs de la Chinafrique sur les territoires africains et chinois, le cas du Sénégal et de la Mauritanie*, Mémoire de master 2, Direction
- GIBLIN B. Université de Paris VIII
- MARCHESIN P., 1992 : *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Karthala, coll. Hommes et sociétés, Paris, 437 p.
- OULD BAH M.F. 2007 : *L'argent de Dieu : contribution à une anthropologie économique des systèmes financiers musulmans*, Thèse de doctorat en Anthropologie, Direction Abdel Wedoud Ould Cheikh, Université de Metz
- OULD BAH M.F., 2011 : *De certaines formes « violentes » de revitalisation des échanges transsahariens* in BENSAÂD A. : Mauritanie, Pays-Frontière et Pays-Pont, à paraître, Paris, Karthala
- OULD CHEIKH A.W. : *Nomadisme, islam et pouvoir dans la société maure précoloniale*. Thèse de doctorat, Paris-V, 1985
- TARRIUS A., 2002 : *La Mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- VERGARA F. 1979. *L'Economie de la Mauritanie et son développement*. in : CRESM (Centre de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranées). Introduction à la Mauritanie. Paris, CNRS, pp. 177-234